



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

AR PREFECTURE

016-251602595-20180619-DELIB29-DE
Reçu le 02/07/2018

Comité Syndical du 19 juin 2018

Délibération n°29/2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le dix-neuf juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 30 mai 2018

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Xavier Bonnefont, François Nebout, Didier Villat, Philippe Bouty, Guy Etienne et François Elie.
Mesdames Stéphanie Garcia, Martine Pinville, Fabienne Godichaud et Elisabeth Lasbugues.

Membres absents ou excusés : Messieurs William Jacquillard, Daniel Sauvaitre, Mathieu Hazouard, Samuel Cazenave, Didier Jobit, Jean-Hubert Lelièvre, Jacques Chabot et Jérôme Sourisseau.
Madame Jeanne Filloux.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch.

Membres consultatifs absents excusés : Mesdames Anne Frangeul et Cécile François.

Objet : Participation du Cnam-Enjmin dans le cadre du Videogame Executive Forum (VEF)

Le Pôle Image Magelis a organisé la septième édition du Videogame Executive Forum (VEF) du mercredi 11 au vendredi 13 avril 2018, à Angoulême.

Cet événement annuel, organisé en partenariat avec le SNJV, le CNC et le Cnam-Enjmin, dans les locaux du Nil, est l'occasion, pendant 2 jours de conférences, d'ateliers, de keynotes et de networking, de traiter des tendances des nouveaux marchés, des dispositifs de financement des entreprises et des productions dans l'industrie du jeu vidéo, de stratégie, de prospective d'intelligence artificielle.

Le programme de l'édition 2018 a rassemblé une vingtaine d'intervenants de qualité sur les différents thèmes abordés. Pour ouvrir cette édition, le Pôle Image Magelis a programmé, le mercredi 11 avril à 18h15, une conférence exceptionnelle avec une star du jeu vidéo, en la personne de John Romero, game designer et créateur des jeux célèbres « Doom », « Quake » ou encore « Wolfenstein » dans les années 90.

Des jeux d'Arcade aux ordinateurs du collège, de l'Apple II à l'iPhone d'Apple, de « Dangerous Dave » à « Doom », la carrière de John Romero a suivi et forgé l'industrie du jeu vidéo. Durant sa conférence, John Romero a exploré l'industrie à travers sa carrière, passée et présente et a spéculé sur son avenir.

Une deuxième conférence de John Romero a pu être organisée à la demande du Cnam-Enjmin. Elle a eu lieu le jeudi 12 avril et était ouverte à l'ensemble des étudiants des écoles du Campus de l'image d'Angoulême. Les étudiants ont ainsi s'entretenir avec l'intervenant et lui présenter leurs projets de jeux vidéo.

AR PREFECTURE

016-251602595-20180619-DELIB29-DE
Reçu le 02/07/2018

Les frais liés à la venue de John Romero ayant été pris en charge directement le Pôle Image Magelis (cf délibération n°10 du 24 janvier 2018) pour un montant d'environ 4 000 € (intervention, voyage, hébergement et restauration), le Cnam-Enjmin a décidé de participer aux frais à hauteur de 1 000 €, par remboursement au Pôle Image Magelis.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (11 présents – 11 votants – 11 voix « pour ») :

- approuvent la participation financière du Cnam-Enjmin aux frais liés à la venue de John Romero, à hauteur de 1 000 €, par remboursement au Pôle Image Magelis ;
- autorisent monsieur le Président à conduire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 02 juillet 2018
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 02 juillet 2018
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 02 juillet 2018

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis